

Le Conseil d'Administration de l'ENSCM s'est réuni en séance plénière le jeudi 11 décembre 2025, sous la présidence de Monsieur Philippe LYX :

Point à l'ordre du jour : Approbation du Procès-verbal du Conseil d'Administration du vendredi 17 octobre 2025

Membres du conseil en exercice ayant voix délibérative :	26
Membres présents :	22
Dont membres ayant voix délibérative :	14
Membres représentés ayant voix délibérative :	8
Quorum :	13

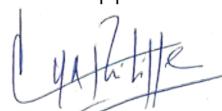
Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président du Conseil d'Administration demande aux membres de se prononcer :

<u>Le résultat du vote est le suivant :</u>	
Membres présents ou représentés :	22
Pour : 22 voix	
Contre : 0 voix	
Abstention : 0 voix	

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration de l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier approuve : le Procès-verbal du Conseil d'Administration du vendredi 17 octobre 2025 avec 22 voix pour.

Fait à Montpellier, le 16 décembre 2025

Le Président du Conseil d'Administration  
Monsieur Philippe LYX



Transmise à la Rectrice le : 18/12/2025

Modalités de recours contre la présente délibération :

*En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.*



**Montpellier, le 17 octobre 2025**

**164<sup>ème</sup> séance**

**Procès-verbal du Conseil d'Administration siégeant en formation plénière**

**Vendredi 17 octobre 2025**

Assistaient à la réunion :

Membres présents avec voix délibérative :

Membres élus

Collège i : M. Julien CAMBEDOUZOU, M. Philippe MIELE représenté par M. Julien CAMBEDOUZOU, M. Philippe TRENS représenté par M. Julien DRONE, M. David VIRIEUX.

Collège ii : M. Sébastien CLEMENT représenté par M. David VIRIEUX.

Collège iii : M. Tahar AYAD, M. Jullien DRONE, Mme Christine FABRE, M. Rémi AUVERGNE représenté par Mme Véronique FLACHAIRE.

Collège IATS : Mme Johanna BISMUTH, Mme Estelle DONADEI, Mme Sandrine LIEUTAUD

Collège des Usagers : M. Iyad BERARD, M. Enzo PEREZ (arrivé à 10h32)

Membres extérieurs nommés :

Mme Florence BRAU représentée par M. Cyril DOUSSON, Mme Claire GATECEL représentée par M. Tahar AYAD

Membres élus :

Mme Christine CONOCAR, M. Roland DAVITIAN, M. Cyril DOUSSON, Mme Véronique FLACHAIRE.

Avec voix consultative :

M. Pascal DUMY (Directeur de l'ENSCM), Mme Fatima FILIPPIN (Directrice Générale des Services de l'ENSCM), M. Frédéric MARQUE (Agent comptable).

Absents excusés- absents :

- Membres Invités permanents : M. Philippe AUGÉ (Président de l'Université de Montpellier)
- Membres avec voix consultative : Mme Carole DRUCKER-GODARD (Rectrice de l'Académie de Montpellier)
- Collège iv : M. Camille BAKKALI-HASSANI
- Collège des usagers : Mme Emilie DUFOUR, M. Ethan HUON, Mme Emilie KHATI
- Membres extérieurs nommés : M. Philippe LYX
- Membres extérieurs élus : M. Gabin VIC SKARBEK

Secrétaire de séance : Mme ALEXANDRE Nathalie

## ORDRE DU JOUR

### Vie institutionnelle

1. Informations générales
  - a) Information sur l'utilisation de la délégation faite au directeur en matière de convention.
  - b) Audit CTI.
  - c) HCERES Recherche.
2. Modification de l'ordre du jour – pour vote.
3. Pour approbation – Procès-verbal du Conseil d'administration du jeudi 10 juillet 2025.

### Ressources humaines

4. Pour approbation – Charte de gestion des agents contractuels (volets : « Dispositions communes » et « Personnels IATS »).
5. Pour approbation – Politique indemnitaire : revalorisation IFSE à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025.
6. Pour approbation – Action Sociale d'Initiative Etablissement (ASIE) : activités culturelles et sportives.
7. Pour approbation – Protocole relatif au dispositif de signalement des actes de violences sexistes et sexuelles, de discrimination, de harcèlement.

### Scolarité & Vie étudiante

8. Pour approbation – Modification du règlement de scolarité 2025-2026, partie apprentissage.
9. Pour information – Bilan des admissions et informations sur l'année 2024/2025 et sur l'année 2025/2026.

### Finances

10. Pour approbation – Nouveau cadrage « Bons cadeaux » – Noël.

### Questions diverses

*En l'absence de M. Lyx, Président du conseil d'administration, le Directeur propose que M. Cyril Dousson assure la présidence de la séance.*

*La proposition est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.*

*Le Président du Conseil d'Administration* ouvre la séance à 9h41 et procède à la vérification du quorum.

Sont présents : 13 membres du Conseil d'Administration, 6 membres représentés.

Le quorum est atteint avec 19 voix présentes ou représentées.

## VIE INSTITUTIONNELLE :

### 1. Informations générales

#### a) Information sur l'utilisation de la délégation faite au directeur en matière de convention

Conseil d'Administration de l'ENSCM en date du 17/10/2025 Compte-rendu relatif à la délégation accordée au Directeur en matière de convention					
Conventions avec un impact financier au débit inférieur à 40 000€					
Numéro	Contractant	Secteur	Objet - Intitulé	Montant	Exercice
DC000459	ENSCM / UM pour le compte du collège doctoral		Convention de versement de fonds de l'ENSCM à l'UM pour l'année, au titre de sa contribution au Collège Doctoral pour l'année 2025	5 000 €	2025
DC000463	UPVM / ENSCM		Avenant financier 2025 n°2025_01881 à la convention entre l'Université de Montpellier Paul Valéry et l'ENSCM concernant le service de coopération interuniversitaire de Montpellier et la Bibliothèque de l'ENSCM	275 €	2025
FC000263	ENSCM / Institut Agro Montpellier		Convention relative à l'accueil à l'Institut Agro Montpellier d'étudiants(es) inscrit(e)s à l'ENSCM	1 668,60 €	2025
Conventions avec impact financier au crédit					
Numéro	Contractant	Secteur	Objet - Intitulé	Montant	Exercice
FC000264	ENSCM / CESI		Convention de partenariat ENSCM / CESI 2025-2026	7 350€	2025
PEI 21.005	UM / ENSCM		Convention de versements de fonds dans le cadre de l'appel à projet formation 2025 - Projet AIDA	34 162,70 €	2025
Conventions sans impact financier					
Numéro	Contractant	Secteur	Objet - Intitulé	Montant	Période
25.I28	CNRS / UM / Université Perpignan Via Domitia / ENSCM / ENS des Mines Albi-Carmaux / Office National des Etudes et Recherches Aérospatiales		Avenant à la convention de partenariat "Chef de file" - opération "Défis-clés"		01/01/2023 - 31/12/2027
FC000262	Clermont Auvergne INP "Sigma Clermont" / ENSCM		Convention d'échange d'élèves de 3ème année dans le cadre de la fédération Gay-Lussac		01/09/2025 - 31/08/2026

### b) Audit CTI

*Le Directeur* apporte quelques informations sur l'audit de la CTI : la visite du comité a eu lieu le 15 septembre. Cette visite s'est bien passée. Une restitution a eu lieu en fin de journée, soulignant les points forts de l'établissement et les axes d'amélioration. La réunion de la séance plénière aura lieu le 19 décembre.

### c) HCERES Recherche

*Le Directeur* rappelle le calendrier des auditions de l'HCERES pour la partie Recherche :

- IBMM : du 14 au 16 octobre 2025
- ICGM : du 4 au 6 novembre 2025
- ICSM : du 5 au 6 novembre 2025
- IEM : du 12 au 14 novembre 2025

## 2. Modification de l'ordre du jour

*La Directrice Générale des Services* rappelle que les membres du conseil ont été informés par courriel de l'ajout d'un point « Finances » (point 10 – Pour approbation – Nouveau cadrage « Bons cadeaux »)

*Avis favorable à l'unanimité.*

## 3. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 10 juillet 2025

*Le Président du Conseil d'Administration* présente le compte-rendu de la séance du Conseil d'Administration du 10 juillet 2025 et invite les membres à formuler leurs observations.

*Un membre du collège des IATS* indique que le comptage des votes pour le point 7 relatif au Débat d'Orientation Budgétaire est inexact. Elle avait émis une abstention.

*La Directrice Générale des Services* confirme que cette remarque sera prise en compte et que le procès-verbal sera modifié en conséquence (Pour : 21, Abstention : 1).

*Le Président du Conseil d'Administration* demande s'il y a d'autres remarques, puis soumet au vote le procès-verbal du 10 juillet 2025 sous réserve des modifications qui seront apportées :

*Proposition soumise au vote du Conseil d'Administration :  
Procès-verbal du Conseil d'Administration du 10 juillet 2025*

Membres du Conseil d'Administration présents : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

*Délibération : N° 2025-10-17 : 31*

*Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 10 juillet 2025 est approuvé avec 19 voix pour des voix présentes ou représentées*

#### 4. Approbation – Charte de gestion des agents contractuels (volets « Dispositions communes » et « Personnels IATS »)

*La Directrice Générale des Services* indique que le CSAE du 9 octobre 2025 a émis un avis favorable à l'unanimité.

Elle présente les objectifs de cette nouvelle charte qui vise à renforcer la transparence, harmoniser les pratiques de gestion des agents contractuels et valoriser les compétences.

Elle s'articule autour deux volets principaux :

##### Volet « Dispositions communes »

Ce premier volet définit un cadre général applicable à l'ensemble des agents contractuels. Il précise :

- Les droits et obligations des agents.
- Les principes encadrant le recrutement, la gestion et la fin de contrat.
- Les modalités relatives à la rémunération, à la protection sociale et aux conditions de travail, etc.

##### Volet spécifique aux « agents contractuels BIATSS »

Ce second volet prend en compte les spécificités des missions exercées par les personnels contractuels BIATSS :

- Les cas de recours aux agents contractuels BIATSS.
- La rémunération incluant une grille de positionnement au moment du recrutement, les modalités d'évolution de la rémunération principale, l'instauration d'une prime mensuelle.
- Des dispositions particulières concernant le suivi professionnel, l'évaluation des compétences et l'accès à la formation.

*Un membre extérieur élu* demande combien de personnels sont concernés ?

**La Directrice Générale des Services** répond que les agents contractuels à l'ENSCM représentent près d'une dizaine d'agents.

**Un membre du collège iii** souhaiterait savoir si les enseignants et les ATER seront concernés par cette charte ?

**La Directrice Générale des Services** répond qu'un troisième volet relatif aux enseignants contractuels sera présenté lors d'une prochaine séance.

**Un membre du collège iii** revient sur la question posée lors de la séance précédente relative aux équivalences TP/TD des ATER.

**La Directrice Générale des Services** confirme que l'Ecole applique la réglementation.

**Le membre du collège iii** indique que l'Université de Montpellier, notamment l'UFR Pharmacie applique cette équivalence.

**Un autre membre du collège iii** précise que les doctorants de l'université de Montpellier sont gérés dans le logiciel de gestion du temps applicable aux personnels BIATSS.

**Le Président du Conseil d'Administration** invite les membres à formuler leurs remarques, puis soumet au vote la charte de gestion des agents contractuels de l'ENSCM :

*Proposition soumise au vote du Conseil d'Administration :*

*La Charte de gestion des agents contractuels (volets « Dispositions communes » et « Personnels IATS »)*

Membres du Conseil d'Administration présents : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

*Délibération : N° 2025-10-17 : 32*

*La Charte de gestion des agents contractuels (volets « Dispositions communes » et « Personnels IATS ») est approuvée avec 19 voix pour des voix présentes ou représentées*

## 5. Approbation de la Politique Indemnitaire : revalorisation IFSE à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025

*La Directrice Générale des Services* indique que le CSAE du 9 octobre 2025 a émis un avis favorable à l'unanimité.

Elle rappelle que la dernière évolution du régime indemnitaire des personnels IATS titulaires a été mise en œuvre en 2024, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

L'objectif de cette revalorisation est de poursuivre l'amélioration de la reconnaissance financière des agents, en cohérence avec les engagements de valorisation des parcours professionnels.

Elle présente les fondements de la démarche :

- Notification intermédiaire du 21 juillet 2025 : intégration d'une ligne spécifique « LPR 2025 » dans les dispositifs indemnitaire
- Lettre de la DGRH du 17 juillet 2025 : orientations nationales en matière indemnitaire pour l'année 2025
- Analyse comparative régionale : étude des politiques indemnitaire mises en œuvre dans d'autres établissements de la région, afin d'assurer cohérence et attractivité.

Puis, elle présente la proposition de revalorisation :

### ✚ Proposition de revalorisation de l'IFSE au 1<sup>er</sup> septembre 2025 :

CATEGORIE / CORPS	REVALORISATION PROPOSEE
Agents de catégorie C	+ 10%
Agents de catégorie B	+ 10%
Agents relevant du corps des ASI	+ 10%
Agents relevant du corps des IGE CN/AAE et IGE HC	+ 6%
Agents relevant du corps des APAE	+ 3%
Agents relevant du corps des IGR	+ 6%
Agents « hors grille »	+ 3%

*Un membre du collège iii* souligne que l'augmentation est particulièrement significative pour les plus bas salaires (catégorie C), et salue l'effort consenti par l'établissement.

*Le Président du Conseil d'Administration* fait remarquer le caractère « exceptionnel » de cette revalorisation dans un contexte national marqué par de fortes contraintes budgétaires.

*La Directrice Générale des Services* répond que la politique indemnitaire de l'ENSCM se situait jusqu'alors à un niveau plus faible que ceux d'autres établissements observés, notamment l'université de Montpellier.

*Un membre extérieur élu* exprime également sa surprise vis-à-vis de cette proposition au vu du contexte actuel.

*Un représentant du collège des IATS* rappelle qu'il s'agit d'éléments indemnitaire et souligne le blocage du point d'indice qui a perduré pendant plusieurs années.

*Le Directeur* précise que ces revalorisations n'ont pas vocation à compenser les niveaux de rémunération. Cette politique indemnitaire est proposée parce qu'elle est soutenable dans la situation financière actuelle de l'école.

*Le Président du Conseil d'Administration* invite les membres à formuler leurs observations, puis soumet au vote la proposition de revalorisation de l'IFSE :

*Proposition soumise au vote du Conseil d'Administration :*

*La Politique Indemnitaire : revalorisation IFSE à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025*

Membres du Conseil d'Administration présents : 19

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 2

*Délibération : N° 2025-10-17 : 33*

*Politique Indemnitaire : revalorisation IFSE à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025 est approuvée avec 17 voix pour des voix présentes ou représentées*

## 6. Approbation de l'Action Sociale d'Initiative Etablissement (ASIE) : activités culturelles et sportives

*La Directrice Générale des Services* rappelle que le CSAE du 9 octobre 2025 a émis un avis favorable à l'unanimité et précise que celui-ci a proposé que le dédoublement de l'ASIE soit également appliqué aux enfants de moins de 18 ans, permettant ainsi à chaque enfant de bénéficier d'une aide pour une activité culturelle et une activité sportive.

Dans le cadre de la politique sociale, le dispositif ASIE (Aide Sociale à l'Initiative des Etablissements) vise à encourager les personnels à pratiquer une activité culturelle et/ou sportive.

Afin de renforcer cet engagement, il est proposé de cumuler les deux aides ASIE existantes « activités culturelles » et « activités sportives » pour l'année civile en cours.

### Modalités de l'aide :

- Une seule aide par agent et par enfant, et par année civile
- Les dépenses éligibles incluent :
  - Abonnements d'une durée minimale de 6 mois



- Spectacles vivants
- Evénements sportifs
- Séances de cinéma

Montant de l'aide :

L'aide est équivalente à 50% des dépenses engagées, dans la limite des plafonds suivants :

Bénéficiaire	QF < 28 356€	QF ≥ 28 356 €
Agent	118 €	59 €
Enfants (-18 ans)	59 €	29,50 €

*Un membre du collège iii* demande si tous les personnels peuvent être concernés et souhaite qu'une communication plus importante soit mise en place.

*Le Directeur* répond par l'affirmative, et rappelle qu'une information a été réalisée avant l'été, et que cette communication sera reconduite.

*Le Président du Conseil d'Administration* invite les membres à formuler leurs observations, puis soumet au vote :

*Proposition soumise au vote du Conseil d'Administration :*

*Cumul de deux ASIE « activités culturelles » et « activités sportives » pour les personnels et les enfants de moins de 18 ans*

Membres du Conseil d'Administration présents : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

*Délibération : N° 2025-10-17 : 34*

*Cumul de deux ASIE « activités culturelles » et « activités sportives » pour les personnels et les enfants de moins de 18 ans : approuvé avec 19 voix pour des voix présentes ou représentées*

**7. Approbation du Protocole relatif au dispositif de signalement des actes de violences sexistes et sexuelles, de discrimination, de harcèlement**

*Le Directeur* informe le Président et les membres du Conseil d'Administration qu'un *membre du collège des usagers s'est connecté à 10h32* et qu'un membre invité, la Directrice de la scolarité et de la vie étudiante est arrivée pour présenter le prochain point.

*Le quorum est donc de 20 voix présentes ou représentées.*

*La Directrice Générale des Services* rappelle que le CSAE du 9 octobre 2025 a émis un avis favorable à l'unanimité sur ce dispositif HDVSS.

Elle rappelle que l'ENSCM réaffirme son engagement ferme contre toutes les formes de violences sexistes et sexuelles (vss), de harcèlement et de discriminations.

Un dispositif dédié est en place depuis plusieurs années. Il est aujourd'hui revu, complété et simplifié afin de renforcer l'efficacité, l'accessibilité et la lisibilité pour l'ensemble des personnels et des usagers.

#### Contenu du dispositif :

##### ✿ **Nature des dispositifs :**

- Interne : cellule d'écoute, référents VSS, conseiller prévention, procédure de signalement.
- Externe : recours à des dispositifs extérieurs (Dispositif de l'Université de Montpellier, médecine de prévention, associations spécialisées, etc).

##### ✿ **Fonctionnement du signalement :**

- Etapes principales : réception du signalement, analyse de la situation, mise en place de mesures de protection, enquête interne si nécessaire, suivi et accompagnement.
- Traitement du signalement : respect du secret professionnel, prise en charge rapide et adaptée, garantie de confidentialité, neutralité et impartialité dans l'analyse des faits.

*Un membre du collège iii* s'interroge sur la mise en place d'une communication, par exemple via des affiches.

*La Directrice Générale des Services* indique qu'une réflexion est menée sur le mode de communication. Elle précise qu'en tout état de cause, l'information relative à ce sujet a été régulièrement diffusée. Pour cette mise à jour, des affiches seront réalisées afin de communiquer sur le dispositif HDVSS.

*Un membre du collège des usagers* souhaite signaler un point préoccupant concernant la communication. Il estime que les moyens et méthodes utilisés sont insuffisamment expliqués et diffusés auprès des usagers, ce qui entraîne des incompréhensions et réduit l'efficacité des échanges.

Il propose de solliciter le Bureau des Etudiants (BDE) afin d'engager une réflexion commune. L'objectif serait d'améliorer la clarté et la diffusion des dispositifs existants et, si nécessaire, de réviser la procédure en vigueur pour garantir une meilleure transparence et accessibilité.

*La Directrice de la scolarité et de la vie étudiante (membre invité)* informe le Conseil d'administration qu'une présentation est systématiquement réalisée auprès des nouveaux entrants (étudiants). Elle annonce également la mise en place d'une pièce de théâtre, une initiative destinée à renforcer la cohésion et la responsabilité de chacun.

Concernant les moyens de communication, elle précise avoir déjà rencontré le Bureau des Etudiants (BDE) ainsi que les membres concernés par ce sujet. Des échanges ont été engagés afin d'améliorer la procédure et la diffusion des informations.

*Le Président du Conseil d'Administration* invite les membres à formuler leurs observations, puis soumet au vote :

*Proposition soumise au vote du Conseil d'Administration :*

*Protocole relatif au dispositif de signalement des actes de violences, sexistes et sexuelles, de discriminations, de harcèlement*

Membres du Conseil d'Administration présents : 20

Pour : 20

Contre :

Abstention : 0

*Délibération : N° 2025-10-17 : 35*

*Protocole relatif au dispositif de signalement des actes de violences, sexistes et sexuelles, de discriminations, de harcèlement approuvé avec 20 voix pour des voix présentes ou représentées*

## SCOLARITÉ & VIE ÉTUDIANTE

### 8. Approbation de la modification du règlement de scolarité 2025-2026 : partie apprentissage

*La Directrice de la scolarité et de la vie étudiante* présente la modification du règlement de scolarité 2025-2026 pour la partie apprentissage.

#### Information à destination des apprentis :

Dans le cadre de l'Unité d'Enseignement « Mécanique quantique, chimie théorique et modélisation », une nouvelle ligne a été ajoutée concernant les Travaux Pratiques (TP) pour un volume horaire de 25 heures. Cette modification implique une révision des coefficients attribués aux différentes matières de cette UE, afin de mieux refléter l'équilibre entre les enseignements théoriques et pratiques.



UE 5.2	Matières Subjects	Nombre d'heures					Coeff	Evaluation	ECTS
		Cours	TD	TP		AF			
Sciences et techniques de l'ingénieur 2 Sciences and techniques 2	Bilans et mécanique des fluides Mass and energy balances, fluid mechanics (M. Cambedouzou)	10,7 h	4 h				0,75	Contrôle intermédiaire et examen écrit de 1h30 (25/75)	5
	Transfert de chaleur et de matière Heat and mass transfer (M. Rivallin, Mme Soussan)	8 h	4 h				0,50	transfert chaleur: examen écrit de 50 minutes (1/3) transfert matière: Contrôle intermédiaire (1/6) <sup>1</sup> et un examen écrit de 1h (1/2) <sup>1</sup>	
	Mécanique quantique, chimie théorique et modélisation Quantum mechanics, theoretical chemistry and modelisation (M. Ramsahye)	9,3 h	4 h				0,60	examen écrit d'1h30	
	TP de mécanique quantique, chimie théorique et modélisation Practicals of quantum mechanics, theoretical chemistry and modelisation (M. Ramsahye)			25 h			0,60	Contrôle continu	
	Chimie analytique et chromatographie Analytical chemistry and chromatography (M. Deabate)	12 h	5,3 h				0,70	contrôles intermédiaires (1/3) et examen écrit de 1h30 (2/3)	
	TP de chimie analytique Practicals of analytical chemistry and instrumentation (M. Deabate)			18 h			0,60	contrôle continu	
	Équilibre chimique en solution Equilibrium in solution (M. Gassin)	10,7 h	9,3 h				0,75	contrôles intermédiaires (1/5) et examen écrit de 1h30 (4/5)	
	Initiation à la biochimie Introduction to biochemistry (Mme Di Michele)	10,7 h					0,50	examen écrit de 30min	

<sup>1</sup> 3 notes : contrôle intermédiaire en transfert de matière (Mme Soussan), examen de 50 min de transfert de chaleur (M. Rivallin), examen de 1h de transfert de matière (Mme Soussan)

#### Information pour la majeure CNE3 A etu :

Suite à une vérification des données pédagogiques, une erreur de calcul a été identifiée concernant le nombre de crédits ECTS attribués à la majeure CNE.

Le nombre de crédits ECTS est désormais corrigé à 12, au lieu des 18,5 initialement indiqués. Cette mise à jour sera prise en compte dans les documents officiels et les relevés de notes.



Etu / CP UE 9.14	Matières - Majeure CNE Subjects	Nombre d'heures					Coeff	Evaluation	ECTS
		Cours	TD	TP	AF	RNF			
Major : Chimie nucléaire et environnement Major: Nuclear chemistry and environment	Retraitement et stockage direct de combustibles nucléaires Reprocessing and direct storage of nuclear fuels (M. Dacheux)	12,0 h	8,0 h				2	examen écrit de 2h	12
	Chimie des solutions appliquées aux actinides Solution chemistry applied to actinides (M. Moisy)	11,0 h	9,0 h				2	examen écrit de 2h	
	Eléments de base en radioactivité Basic elements in radioactivity (M. Dacheux)	11,0 h	9,0 h				2	examen écrit de 2h	
	Amont du cycle: chimie extractive et séparative Front end cycle: extractive and separative chemistry (M. Pellet-Rostaing, M. Mango)	12,0 h	8,0 h				2	examens écrits de 1h30 (1/2) et 1h30 (1/2) <sup>1</sup>	
	Matrices vitreuses : synthèse et comportement à long terme Vitreous matrices: synthesis and long-term behaviour (M. Godon, M. Jegou, M. Rebiscoul, M. Frugier)	12,0 h	8,0 h				2	Contrôle continu (1/2) et examen écrit 1h30 (1/2)	
	Radioactivité et environnement Radioactivity and environment (M. Dacheux)	12,0 h	8,0 h				2	examen écrit de 2h	

<sup>1</sup> examen écrit de 1h30 : Amont du cycle : chimie extractive et séparative (M. Pellet-Rostaing) et examen écrit de 1h30 : Amont du cycle de production de l'uranium

*Le Président du Conseil d'Administration* invite les membres à formuler leurs observations, puis soumet au vote :

*Proposition soumise au vote du Conseil d'Administration :*

*Modification du règlement scolarité 2025-2026 : partie apprentissage*

Membres du Conseil d'Administration présents : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

*Délibération : N° 2025-10-17 : 36*

*Modification du règlement scolarité 2025-2026 : partie apprentissage approuvée avec 20 voix pour des voix présentes ou représentées*

## 9. Information sur le bilan des admissions et information sur les données 2024-2025 et 2025-2026

*La Directrice de la scolarité et de la vie étudiante* rappelle que le bilan des admissions 2025-2026 a été présenté au CEVE du 29 septembre dernier.



## I. Bilan des admissions 2025 :

### Les 1ères années 2025-2026

Cette année, les places offertes ont été quasi toutes pourvues :

- PC : 3<sup>ème</sup> appel
- Nouveau concours : Pass'ingénieur
- Recrutement sur L2

### Les 2<sup>èmes</sup> années 2025-2026

Cette année, les places offertes n'ont pas été toutes pourvues :

- Aucune sur MI, et ni sur 5<sup>ème</sup> années de Pharma
- 3 étudiants de l'IMT Alès sont recrutés

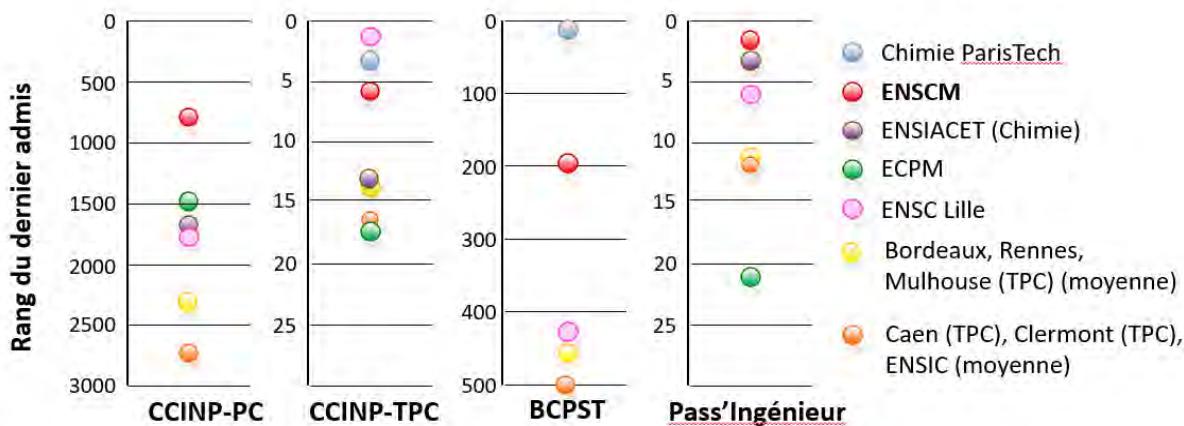
Nature du recrutement	Places offertes à la rentrée 2025	Nombre d'élèves effectivement rentrés
Sous statut Etudiant	Offertes	Pourvues
<b>EN PREMIERE ANNEE</b>		
- Concours Commun INP PC Chimie	60	59
- Concours Commun INP TPC	2	2
- Concours A PC-Bio (filière BCPST)	2	2
- Concours Pass'Ingénieur	1	1
- Contrôle continu et concours ATS (Après BUT ou BTS)	3	3
- Contrôle continu : CPI FGL	15	15
- Contrôle continu : CITI FGL (après une BAC STL)	2	2
- Sur titre : 3 <sup>ème</sup> année de Licence « Chimie » validée	5	5
- Sur titre : Titulaires de BTS « Chimie »	1	1
- Sur titre : Titulaires de BUT « Chimie »	10	10
- Sur diplômes étrangers		3
<b>EN DEUXIEME ANNEE</b>		
- Sur titre : Titulaire de Maîtrise ou Master 1 « Chimie »	2	0
- Sur dossier : Etudiants de 5 <sup>ème</sup> année de Pharmacie	2	0
- Accord avec IMT Alès Double Diplôme		3
- Sur diplômes étrangers		0
Sous statut Apprenti	Offertes	Pourvues
Sur titre : Titulaires de BUT « Chimie »	25	
<b>Formation continue</b>		0

## ✿ Résultats sur concours

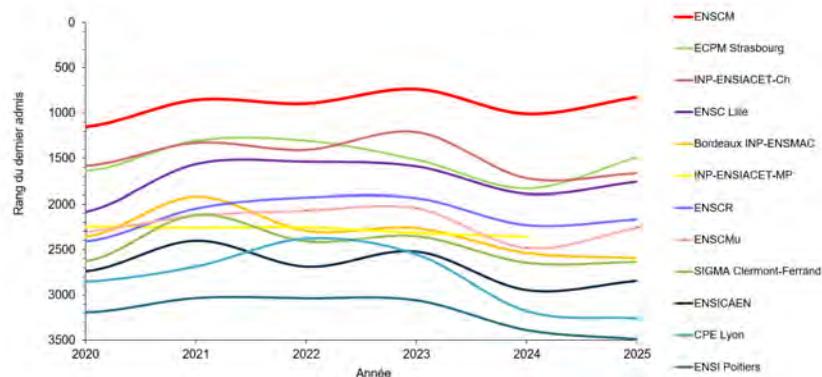
Depuis 2024 :

- Changement important sur le concours CC-INP
- 1-500 (PC-Chimie) / Suite aux écrits : grands admissibles sont dispensés des épreuves orales
- 2024 : 8
- 2025 : 24
- Rang du dernier PC : Excellent !

Admissions sur concours	CC INP PC-Chimie	TPC	PC-Bio	Pass'Ing
Nombre de places offertes à l'ENSCM	60	2	2	1
Nombre de places offertes dans les écoles de chimie	608	45	30	34
Nombre de candidats inscrits	3510	40	684	21
Rang du dernier admis dans une école de chimie	3408	39	684	21
Nombre de candidats effectivement rentrés à l'ENSCM	59	2	2	1
Rang du 1 <sup>er</sup> entré à l'ENSCM	79	5	187	2
Rang du dernier entré à l'ENSCM	825	6	197	2

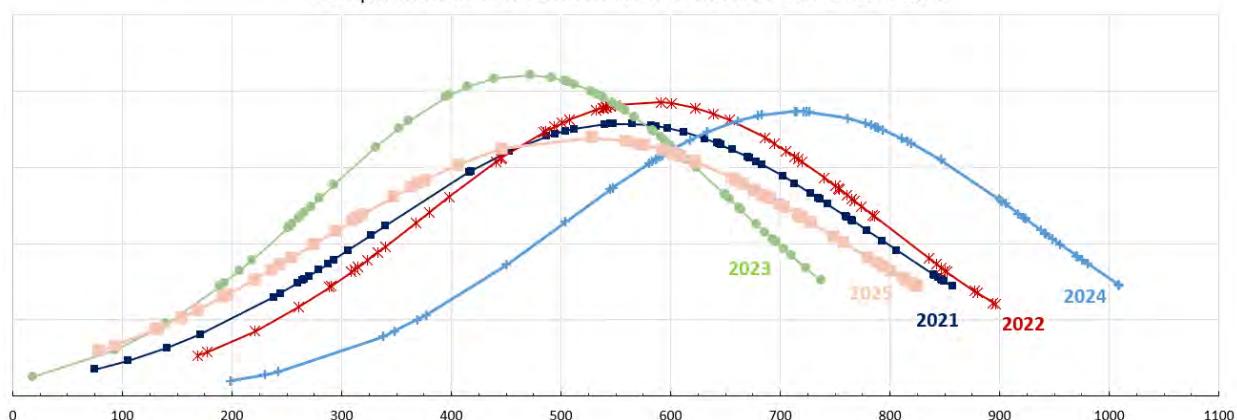


✿ Evolution des rangs du derniers admis sur toutes les écoles de Chimie (FGL) : 2020-2025



✿ Répartition du rang des admis à l'ENSCM

Comparaison du recrutement sur le concours PC de 2021 à 2025



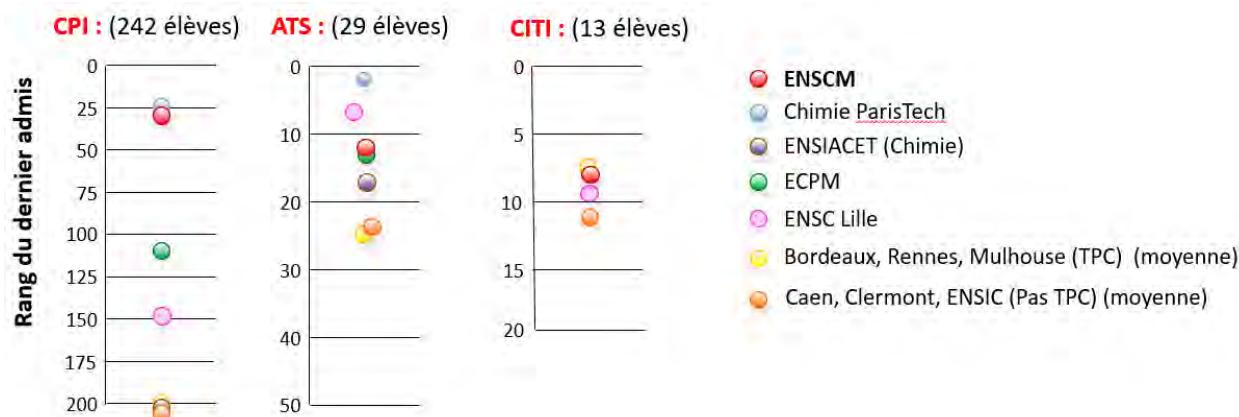
✿ Des voeux lors de la session d'appel

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
<u>appelés</u>	69	70	76	68	70	69	61	68	73	69	70	73
<u>intégrés</u>	60	58	65	53	59	60	58	60	60	60	58	59
V1-oui	17	16	13	16	13	48	26	47	40	48	46	38
V1-dém	0	0	1	1	1	2	0	4	5	3	4	8
V2-oui	35	36	40	29	39	7	17	10	15	7	10	15
V2-dém	6	5	7	8	3	4	0	0	5	1	2	3
V3-oui	2	4	7	5	5	2	7	2	2	3	1	2
V3-dém	0	3	2	3	2	1	0	2	1	2	0	1
V≥4-oui	6	2	5	2	3	3	8	1	3	2	1	4
V≥4-dém	3	4	1	2	4	2	1	2	2	3	6	2

✿ Résultats sur contrôle continu (FGL)

Admissions d'après les résultats d'un contrôle continu	CPI - FGL	CITI - FGL	ATS
Nombre de places offertes à l'ENSCM	15	2	3
Nombre de places offertes dans les écoles de chimie	242	32	29
Nombre de candidats inscrits	242	13	29
Rang du dernier admis dans une école de chimie	242	13	29
Nombre de candidats effectivement rentrés à l'ENSCM	15	2	3
Rang du 1 <sup>er</sup> entré à l'ENSCM	2	2	10
Rang du dernier entré à l'ENSCM	27	8	12

Très bon recrutement : l'ENSCM est la plus demandée sur les CPI



✿ Résultats sur admissions sur titre

▪ *Sous statut étudiant*

Admissions sur titre 1 <sup>re</sup> année (DUT/BTS L3) 2 <sup>ème</sup> (MI/Pharma)	BUT Chimie BUT 2 / BUT 3	BTS Chimie	L3 Chimie	MI Chimie	5 <sup>ème</sup> A. Pharma
Nombre de places offertes à l'ENSCM	10	1	5	2	2
Nombre de dossiers	120	4	40	1	0
Nombre de dossiers retenus sur liste principal	9	2	1	0	0
Nombre de dossiers retenus sur liste complémentaire	11	10	1	0	0
Nombre de candidats effectivement rentrés à l'ENSCM	7	3	5	0	0

▪ *Sous statut apprenti*

Admissions sur BUT Chimie	BUT 2 / BUT 3	
Nombre de places offertes à l'ENSCM	<27	
Nombre de dossiers	41	122
Nombre de dossiers retenus pour les entretiens	22	41
Nombre de dossiers retenus après les entretiens	9	25
Nombre de candidats effectivement rentrés à l'ENSCM	8	17

**II. Bilan de la rentrée 2024-2025**➊ Résultats des élèves de 1<sup>ère</sup> année en formation sous statut étudiant

<b>Nombre total d'élèves à la rentrée 2024</b>	103	
<b>Elèves admis en 2<sup>ème</sup> année</b>	99	96,11 %
<b>Elèves admis en 2<sup>ème</sup> année avec une UE en dette</b>	1	0,97 %
<b>Elève en attente de notes</b>	0	
<b>Elèves ayant eu au moins un semestre blanc</b>	1	0,97 %
<b>Elèves admis à redoubler en 1<sup>ère</sup> année</b>	0	
<b>Elèves ayant abandonné les études à l'ENSCM</b>	2	1,95%
<b>Elèves n'ayant pas été admis à poursuivre leurs études à l'ENSCM</b>	0	

➋ Résultats des élèves de 2<sup>ème</sup> année en formation sous statut étudiant

<b>Nombre total d'élèves</b>	107	
<b>Elèves admis en 3<sup>ème</sup> année</b>	106	99,07%
<b>Elèves ayant eu au moins un semestre blanc</b>	1	0,93%
<b>Elèves en attente de notes</b>	0	
<b>Elèves admis à redoubler en 2<sup>ème</sup> année</b>	0	0%
<b>Elèves ayant abandonné les études à l'ENSCM</b>	0	0%
<b>Elève international ayant transformé son année en mobilité d'études</b>	2	
<b>Elèves n'ayant pas été admis à poursuivre leurs études à l'ENSCM</b>	0	



➊ Résultats des apprentis de 1<sup>ère</sup> année

<b>Nombre total d'élèves</b>	25	
<b>Elèves ayant validé la 1<sup>ère</sup> année</b>	23	96%
<b>Elèves passant en 2<sup>ème</sup> année avec une UE en dette</b>	1	
<b>Elèves en attente de note</b>	0	
<b>Elèves ayant abandonné les études à l'ENSCM</b>	1	4%

➋ Résultats des alternants de 2<sup>ème</sup> année

<b>Nombre total d'élèves</b>	27	
<b>Elèves ayant validé la 2<sup>ème</sup> année et 1<sup>ère</sup> année</b>	25	92,6 %
<b>Elèves en attente de note pour la deuxième année</b>	1	3,7 %
<b>Elèves en attente de note pour une UE en dette de première année</b>	1	3,7 %
<b>Elèves ayant eu au moins un semestre blanc</b>	0	

➌ Résultats des élèves de 3<sup>ème</sup> année suite au jury du 29 août 2025

▪ *Statut étudiant*

<b>Nombre total d'élèves</b>	106	
<b>Elèves admis pour le diplôme</b>	105	99,05%
<b>Elèves en attente du retour des notes</b>	0	
<b>Elèves en attente de validation du TOEIC pour obtenir le diplôme</b>	0	
<b>Elèves admis à redoubler en 3<sup>ème</sup> année</b>	1	0,95%
<b>Elèves ayant abandonné les études à l'ENSCM</b>	0	
<b>Elèves n'ayant pas été admis à poursuivre leurs études à l'ENSCM</b>	0	

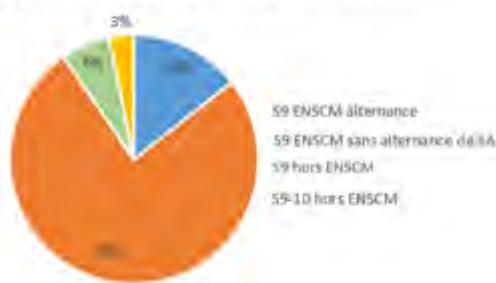
▪ *Statut apprenti + alternant*

<b>Nombre total d'élèves</b>	47	
<b>Elèves admis pour le diplôme</b>	46	97,9%
<b>Elèves en attente du retour des notes</b>	0	
<b>Elèves en attente de validation du TOEIC pour obtenir le diplôme</b>	1	2,1%
<b>Elèves admis à redoubler en 3<sup>ème</sup> année</b>	0	
<b>Elèves ayant abandonné les études à l'ENSCM</b>	0	
<b>Elèves n'ayant pas été admis à poursuivre leurs études à l'ENSCM</b>	0	

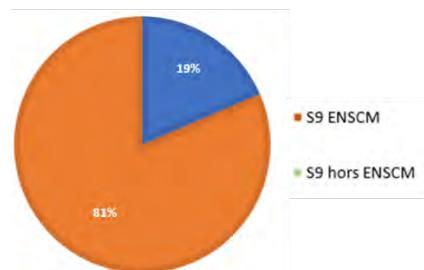
### III. Bilan de la rentrée 2025-2026

<b>Première année statut étudiant</b>	104
<b>Deuxième année statut étudiant</b>	102
<b>Première année statut apprenti et stagiaire de formation continue</b>	25
<b>Deuxième année statut apprenti et stagiaire de formation continue</b>	24
<b>Elèves en césure</b>	56
<b>Troisième année statut étudiant</b>	72 (dont 11 out)
<b>Troisième année en alternance</b>	15
<b>Troisième année statut apprenti à l'ENSCM et stagiaire de formation continue</b>	27 (dont 22 out et 2FC)

**3A : Formation sous statut étudiant**

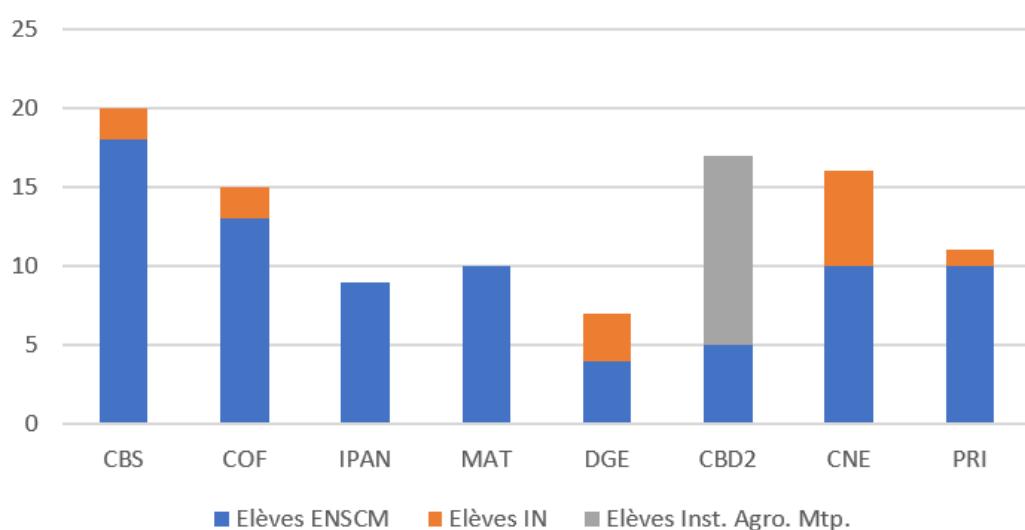


**3A : Formation sous statut apprenti**



#### 📍 Evolution :

- *Nombre de départ en césure a augmenté (56 contre 36 l'an dernier)*
- *Mise en place des contrats d'alternance plutôt de professionnalisation (depuis 2 ans)*
- *Nombre faible de 3A sur place par rapport à l'année dernière*



## FINANCES

### 10. Approbation du nouveau cadrage « Bons cadeaux » – Noël

*La Directrice Générale des Services* présente la proposition d'augmenter la valeur du bon cadeau attribué aux personnels en activité à 50€, en lieu et place des 30€ initialement prévus.

Cette mesure vise à renforcer la reconnaissance institutionnelle et à valoriser l'engagement des agents.

Elle rappelle les dispositions de la délibération n° 2023-10-05 : 29, qui prévoyait les dispositions suivantes :

- Un **bon cadeau de 20€** pour chaque enfant de moins de 12 ans des personnels de l'ENSCM en activité
- Un **bon cadeau de 30€** pour chaque **agent en activité**.

*Le Président du Conseil d'Administration* invite les membres à formuler leurs observations, puis soumet au vote :

*Proposition soumise au vote du Conseil d'Administration :*

*Augmentation de la valeur du bon cadeau – Noël pour les personnels à 50€*

Membres du Conseil d'Administration présents : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

*Délibération : N° 2025-10-17 : 37*

*Nouveau cadrage pour l'augmentation de la valeur du « Bon cadeau » de Noël pour les personnels à 50€ approuvé avec 20 voix pour des voix présentes ou représentées*

## QUESTIONS DIVERSES

Il n'y a aucune question diverse.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 12h.

Le prochain Conseil d'Administration est programmé au jeudi 11 décembre 2025.

Le Président de séance

Cyril DOUSSON

